

TOUS LES FOOTS TOUS LES JOURS POUR TOUTES & TOUS

FOOT A 11

FOOT A 7

FOOT A 5

WALKING FOOT

Des compétitions adaptées à votre
niveau, à vos disponibilités,
à vos motivations



**SAISON
2022/2023**

Des règles adaptées pour plus de plaisir

Un football associatif, loisir et plus intelligent

Des tarifs les moins chers d'Île-de-France

www.footfsgtidf.org

Sommaire

Le football à 11	page 3
Le football à 7 autoarbitré	page 6
Le football à 5 en salle	page 8
Walking foot	page 9
Formation - Brevet fédéral	page 10
Conditions de participation aux compétitions	page 11
Liste des comités FSGT en IDF	page 12

FOOTBALL FSGT EN ÎLE-DE-FRANCE

Pour que le football reste un jeu

Pratiquez le football avec des règles innovantes et adaptées. Des compétitions adaptées à votre niveau, à vos disponibilités, à vos motivations.

Tous les Foots

Au sein de l'espace Ile-de-France, la FSGT vous propose une grande diversité de football :

FOOT A 11 - FOOT A 7 AUTORABITRÉ - FOOT A 5 - WALKING FOOT

Tous les jours

Grâce à la diversité des formes de jeu proposée, vous êtes sûrs de trouver un championnat qui vous convient, du lundi au dimanche

Pour tous

Enfants, jeunes, adultes, séniors, hommes, femmes et mixte, nos pratiques s'adressent à tous les publics. Avec plus de 2000 clubs, chacun trouve sa place.

NOUVEAUX
FOOT A 7 AUTOARBITRÉ MIXTE RÉEL et FÉMININ - WALKING FOOT

FOOTBALL A 11

Il est organisé du vendredi soir au lundi soir. Des adaptations importantes ont été apportées aux règles : remplacements tournants et illimités, touche au pied, carton blanc (sortie temporaire), arbitrage à deux arbitres de centre, avance ou recul de 10m sur contestation ...

Des arbitres officiels sur toutes les rencontres.

Pas d'amende financière, le budget de l'association est maîtrisé dès le début de saison

Il se caractérise par deux formes d'organisation :

LES CHAMPIONNATS HIERARCHISES ADULTES (+17 ans)

Organisés selon le principe des « montées et descentes » entre plusieurs groupes de différents niveaux. Les équipes jouent dans des groupes en fonction de leur classement de la saison précédente, et en fonction des niveaux, de leur zone géographique.

Ils se caractérisent par des contraintes réglementaires obligatoires :

- Le classement tient compte des résultats sportifs, du comportement sportif et du suivi administratif de l'équipe.
- Obligation d'avoir dans son équipe, un arbitre officiel.
- Championnat organisé de septembre à juin.
- 5 remplaçants autorisés par match.
- Être né avant le 30 juin 2006 pour participer à une rencontre.

Le savez-vous

Une saison de foot à 11 c'est en moyenne 85 € par joueur pour une équipe qui dispose d'un terrain et 90 € sans terrain.

(affiliation, licences, engagements et arbitrage)



pas d'amende financière



LES CHAMPIONNATS VETERANS (+ 33 ans et +45 ans)

Organisés dans le but d'offrir un maximum de matches aux équipes avec le moins de contraintes possible. Les équipes sont réparties dans des groupes en fonction de leur situation géographique. Ils se caractérisent par :

- Les joueurs doivent avoir + de 33 ans ou + 45 ans.
- Rencontres planifiées en priorité en dehors des périodes de vacances scolaires.
- 5 remplaçants par match.

Le football à 11 c'est :

- 7263 pratiquants
- 188 équipes
- 6 championnats
- 1 coupe nationale
- 6 coupes régionales
- 7 coupes départementales

LES COUPES

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national) et selon le moment de pratique de votre choix.

Pour s'engager il existe deux possibilités :

Engagement en BRASSAGE :

La phase de brassage des coupes est organisée sous la forme de trois rencontres de classement et une rencontre de qualification par moment de pratique (du vendredi au lundi). Elle se déroule d'octobre à décembre.

A l'issue de cette phase les équipes sont qualifiées pour la coupe de leur choix en fonction de leur classement et de quota. (Coupe nationale, coupe régionale ou coupe départementale)

Les équipes sont classées de 1 à X (X est le nombre d'équipes engagées dans le même moment de pratique) en fonction de la moyenne de points marqués par rencontre, de la différence de buts, du nombre de buts marqués et éventuellement des sanctions sportives (cartons).

Un quota de places (calculé en fonction du nombre d'équipes engagées) permet de connaître les équipes qualifiées pour chacune des coupes.

A noter que pour la coupe Nationale A Delaune, une commission de validation des engagements statuera en dernier ressort sur la participation des équipes en phase nationale.

Engagement DIRECT :

Cette possibilité est uniquement offerte pour les coupes régionales et départementales.

Les équipes qui opteront pour cette option intégreront la coupe de leur choix à partir du mois de janvier. Elles rejoindront les équipes qualifiées par la phase de brassage et devront éventuellement disputer un tour de cadrage au préalable en fonction du nombre d'équipes engagées directement.



LES AUTRES COMPETITIONS

En plus du championnat, il existe d'autres compétitions qui vous permettront, au gré de vos choix, d'étoffer votre calendrier, de participer à un événement national ou de faire un déplacement dans une autre région.



LES SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Dans la plupart des Comités départementaux de la région parisienne, il existe une sélection départementale. Elle a pour but de rassembler des joueurs issus de clubs du même comité d'affiliation, afin de favoriser les échanges et les rencontres.

Les équipes de Foot à 7 et à 5 peuvent également présenter des candidats.

Elles participent à des rencontres nationales avec d'autres selections de France. Ces rencontres permettent la constitution de l'équipe fédérale FSGT disputant les épreuves internationales.



TERRAIN DE JEU

Pour les compétitions de Foot à 11, vous devez disposer d'un terrain pour le moment de pratique choisi.

Pour les championnats de semaine, les Comités 75, 93 et 92 ont conclu des conventions avec les parcs interdépartementaux et certaines municipalités qui leur permettent de faire jouer des équipes sans terrain.

Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.

FOOTBALL AUTOARBITRE A 7

L'activité foot autoarbitré à 7 représente une innovation FSGT qui répond à l'attente d'une grande partie de la population passionnée de football.

Principes généraux : le jeu devient l'enjeu !

Dans le foot autoarbitré à 7 FSGT, le plaisir du jeu et l'esprit de camaraderie priment sur le seul résultat. Ainsi, pendant les matches, il n'existe pas de délégation de pouvoir. Par l'autoarbitrage, les joueurs assurent eux-mêmes le loyal déroulement de la rencontre. Ils en sont garants.

Chaque joueur considère que, sans les autres, il n'y a pas de jeu et de plaisir possibles dans le foot. Outre ses équipiers, les « adversaires » sont également des partenaires qui lui permettent de déployer son talent et donc de progresser.

LES CHAMPIONNATS ADULTES (+17 ans)

Six Comités départementaux organisent des championnats de football autoarbitré à 7. Les équipes sont regroupées selon le jour de pratique choisi (lundi soir au samedi matin) ou la zone géographique de pratique.

Les caractéristiques essentielles sont :

- Autoarbitrage.
- Pas de hors-jeu.
- Pas de tacle.
- Touches au pied ou à la main.
- Match de 2 fois 30 minutes.
- 5 remplaçants tournants.
- Pas d'obligation d'avoir un terrain.
- Forme d'organisation variée permettant une pratique de 3 à 8 mois.



CHAMPIONNAT +30 ANS

Organisés le soir en semaine du lundi au vendredi soir. Les rencontres sont planifiées en fonction du choix de l'équipe qui reçoit.

Les joueurs doivent avoir + de 30 ans.

TERRAIN DE JEU

Pour le Foot à 7, il est souhaitable de disposer d'un terrain pour le moment de pratique choisi. Dans le cas contraire, les Comités 95, 94, 93, 92, 91 et 75 ont conclu des conventions avec les parcs interdépartementaux et certaines municipalités permettant de faire jouer des équipes sans terrain.

Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.

Nouveauté - Nouveauté - Nouveauté CHAMPIONNAT MIXTE REEL

3 filles et 3 garçons obligatoire sur le terrain. 7ème joueur libre.

Remplacement garçon sur garçon et fille sur fille.

Nouveauté - Nouveauté - Nouveauté

Nouveauté - Nouveauté - Nouveauté CHAMPIONNAT FEMININ

Lancement d'un championnat féminin le soir en semaine - Conditions d'organisation et de jeu identiques au foot à 7 masculin.

Nouveauté - Nouveauté - Nouveauté

Le football autoarbitré à 7 c'est :

8078 pratiquants
677 équipes
15 championnats

1 coupe nationale
1 coupes régionales
8 coupes départementales
5 épreuves saisonnières

LES AUTRES COMPETITIONS

LES COUPES

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national).

La coupe régionale et les coupes départementales : UNE PHASE DE BRASSAGE

La phase de brassage des coupes est organisée sous la forme de trois rencontres de classement. Elle se déroule en septembre et octobre.

A l'issue de cette phase les équipes sont qualifiées pour la coupe régionale (2 x 128 premières équipes sur 2 niveaux) ou leur coupe départementale en fonction des modalités de chaque département.

Les équipes sont classées de 1 à X (X est le nombre d'équipes engagées) en fonction de la moyenne de points marqués par rencontre, de la différence de buts, du nombre de buts marqués.

La coupe nationale : chaque Comité a un quota d'équipes pouvant y participer. Elle est organisée sur un week-end en fin de saison.

Les équipes de Foot autoarbitré à 7 ont également la possibilité de s'inscrire dans les Coupes de Foot à 11, à condition d'avoir un effectif suffisant pour jouer à 11 et des maillots numérotés.

LES CHALLENGES

Selon les Comités, ils sont organisés en fin de saison. Ils offrent la possibilité aux équipes du championnat et à d'autres spécialement constituées pour l'occasion, de participer à une épreuve saisonnière. Les règles sont les mêmes que pour les championnats.



Le savez-vous

Une saison de foot à 7 autoarbitré c'est en moyenne 70 € par joueur pour une équipe, terrain compris.

(affiliation, licences, engagements et terrain)



FOOTBALL A 5 EN SALLE

Il s'organise, selon les Comités, soit le soir en semaine, soit le week-end.
Il existe des championnats pour les adultes (+17 ans), les jeunes et les enfants.

Comité FSGT du Val de Marne : Le mardi soir pour les adultes.

Comité FSGT de Paris : Le samedi après midi pour les enfants et les jeunes.

Comité FSGT de Paris : Le dimanche matin pour les adultes.

LES CHAMPIONNATS ADULTES (+17 ans)

Les Comités du Val-de-Marne et de Paris organisent un championnat.

Il est caractérisé par :

- Autoarbitrage.
- Pas de hors-jeu.
- Pas de tacle.
- Touches au pied.
- 5 remplaçants tournants.
- Pas d'obligation de disposer un gymnase.



GYMNASES et SALLES

Les Comités essaient de mettre à disposition des installations, mais si vous disposez d'un créneau horaire adapté au championnat, merci de nous l'indiquer.

Le savez-vous

Une saison de foot à 5 adulte c'est en moyenne 50 € par joueur pour une équipe, 40 € pour des jeunes et 30 € pour des enfants
(affiliation, licences, engagements et salles)



WALKING FOOT

Vous avez 50 ans ou plus, vous êtes joueur de football, vous rêver de pouvoir continuer à prendre du plaisir avec un ballon dans le cadre d'une activité organisée, le walking foot est fait pour vous !

Qui connaît le walking foot ? Littéralement « foot en marchant » C'est une nouvelle activité qui nous vient d'Angleterre, véritable phénomène outre Manche avec plus de 10 ligues et 1000 clubs. Les raisons de cet engouement : la possibilité pour les plus de 50 ans de continuer à pratiquer leur passion différemment ou de s'y lancer (féminines bienvenues)...

Les règles du walking foot

Elles sont simples :

- obligation de marcher avec ou sans ballon
- absence de contact avec l'adversaire
- le ballon ne peut pas dépasser la hauteur des hanches
- jeu à 5 contre 5

... Et ça marche !



L'activité est déjà organisée dans plusieurs comités départementaux Paris (75) et le Val-de-Marne (94)

avec la FSGT à Paris :

- Entraînement possible dans des groupes déjà structurés
- Accompagnement à la structuration de l'activité dans votre club

Contact pour les inscriptions : apa@fsgt75.org ou 06 62 38 35 60

avec la FSGT dans le Val-de-Marne :

- Accompagnement à la structuration de l'activité dans votre club

Contact pour les inscriptions fsgt94@wanadoo.fr ou 01 49 87 08 50



BREVET FÉDÉRAL FSGT D'ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

organisé par la ligue Ile de France FSGT et ses comités

Les footbolls FSGT en région parisienne représentent plus de 1000 équipes et plus de 17000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans les clubs.

La Ligue Île-de-France FSGT et ses comités ont souhaité construire une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

Objectifs et finalités de la formation :

- Disposer d'un diplôme qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte.
- Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

Contenus de formation :

Niveau 1 :

- 8 séquences spécifiques de 3 heures chacune :
- Gestion de groupe et des conflits
- Sécurité, physiologie, anatomie et santé (2 séances dont 1 pratique)
- Observation et analyse de match – Outils d'observation et mise en situation
- Construction et animation d'une séance / mise en situation pédagogique (4 séances pratiques)
- 6h de tronc commun (réparties sur 2 soirées ou 1 journée)

Niveau 2 :

- 6h de tronc commun (réparties sur 2 soirées ou 1 journée) avec des séquences sur le mouvement sportif en France, la notion de progrès, et le projet associatif et sportif.
- 3 stages au choix, en fonction de son expérience et de ses objectifs :
 - *Performance / observation et analyse de match* : intervenir sur une sélection départementale
 - *Formation* : animation d'une ou plusieurs séances du Brevet Fédéral
 - *Entraînement* : animation d'un cycle de séance adultes ou enfants

Coût : 80 € (si 1ère formation)

La formation est gratuite pour les stagiaires ayant déjà suivi la formation de niveau 1. Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et du matériel remis au stagiaire.

Public visé :

Entraîneurs, animateurs, joueurs capitaines d'équipes de tous les footbolls (foot en salle, foot autoarbitré à 7, foot à 11, foot jeunes).

Débutants ou confirmés. Licenciés FSGT, agés de 16 ans minimum.



Contacts et renseignements :

Ligue Ile de France FSGT :

01.49.42.23.24

lif@fsgt.org

www.liguefsgt.org

POUR PARTICIPER A LA COMPETITION DE VOTRE CHOIX, VOUS DEVEZ :

Affiliation

Affilier votre association à la FSGT pour entrer dans le mouvement sportif français (dossier à retirer à votre Comité Départemental), assurance responsabilité civile du club incluse.

Engagement dans les compétitions

Remplir lisiblement le dossier d'engagement Foot et le retourner au Comité d'affiliation accompagné du règlement financier correspondant.

La licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, délégué, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT (assurance individuelle en responsabilité civile comprise).

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Un certificat médical datant de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive est exigible pour toute personne sollicitant la délivrance d'une première licence sportive auprès d'une fédération

Lors du renouvellement de la licence, le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est exigible que tous les 3 ans, à condition que le renouvellement de la licence se fasse sans discontinuité au sein de la même fédération. Ce certificat doit être conservé par le Président du club.

Assurance

Le club a obligation d'informer ses adhérents sur leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive. La FSGT propose une assurance individuelle, avec la licence.

Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club en se procurant un carton « autorisation » auprès de son Comité. Un adhérent ne peut pas être autorisé à jouer pour un autre club si la pratique recherchée existe dans son club. L'autorisation s'obtient auprès de son comité d'affiliation.

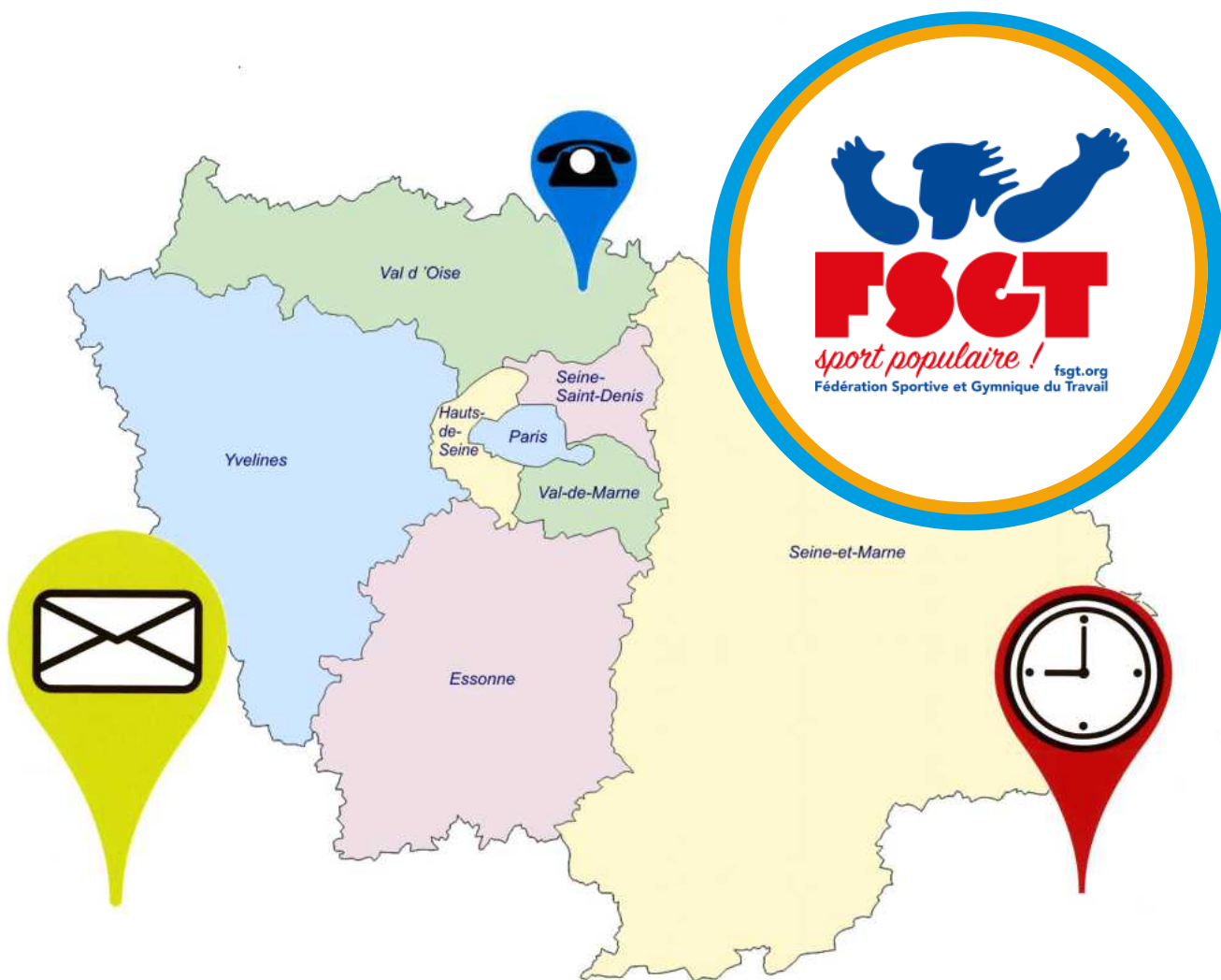
Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, il doit retirer un carton de mutation auprès de son comité et l'expédier en lettre recommandée avec AR dûment rempli au club quitté. Ce dernier aura 10 jours pour faire valoir ses droits, passé ce délai la mutation est réputée acceptée.

PROCEDURE DE DELIVRANCE DES LICENCES

Les clubs devront faire leur demande de licences par internet (Il existe des bornes informatiques dans les comités). Pour cela, un code d'identification et un mot de passe seront remis à chaque association au moment de l'enregistrement de l'affiliation.

Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au Comité, le club recevra ses licences par la Poste ou pourra venir les retirer au Comité. Une procédure détaillée sera envoyée à tous les clubs avec le dossier d'affiliation.



SIEGE FEDERAL

14-16 rue de Scandicci
93508 PANTIN
Tél : 01.49.42.23.19
Fax : 01.49.42.23.60
accueil@fsgt.org
www.fsgt.org

FSGT 75

35 avenue de Flandre
75019 Paris
Tél : 01.40.35.18.49
Fax : 01.40.35.00.57
foot@fsgt75.org
www.fsgt75.org

FSGT 77 NORD

ZA Jean Pierre Plicque
42-43 Rue Jean Pierre Plicque,
77124 VILLENOY
Tél : 01.64.35.16.63
fsgt77nord@gmail.com

FSGT 78

7 rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
Tél : 01.34.74.84.93
Fax : 01.34.74.10.42
fsgt78@orange.fr
www.fsgt78.fr

LIGUE ILE DE FRANCE

14-16 rue de Scandicci
93508 PANTIN
Tél : 01.49.42.23.24
Fax : 01.49.42.23.60
lif@fsgt.org
www.liguefsgt.org

FSGT 91 et 77 SUD

95 rue Emile Zola - Bat C
91100 CORBEIL ESSONES
Té : 01.64.96.57.87
Fax : 01.60.88.26.62
fsgt91@orange.fr
www.91.fsgt.org

FSGT 92

161 rue des Renouillers
92700 COLOMBES
Tél : 01.47.21.52.14
Fax : 01.47.21.86.55
fsgt@fsgt92.org
www.fsgt92.org

FSGT 93

165 rue de Paris
93000 BOBIGNY
Tél : 01.48.31.12.59
Fax : 01.48.32.99.13
accueil@fsgt93.fr
www.fsgt93.fr

FSGT 94

115 avenue Maurice Thorez
94200 IVRY SUR SEINE
Tél : 01.49.87.08.50
Fax : 01.49.87.08.51
fsgt94@wanadoo.fr
www.fsgt94.org

FSGT 95

82 boulevard Général Leclerc
Espace Nelson Mandela
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01.34.10.43.10
Fax : 01.39.82.25.13
comitefsgt95@gmail.com
www.fsgt95.org